

DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET

DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET



LA LETTRE



SOMMAIRE

Zoom sur...

Une bonne année 2014 grâce à la baisse du prix du gasoil

Interview exclusive

Alain Cadec
Député européen et Président de la commission de la pêche

Brèves

- Les aires marines protégées en Écosse : des discussions constructives
- Consultation publique sur les MCZ anglaises : 2^{ème} tranche
- À bord du Men-Ar-Groas

Portrait

Pierrick Le Roux, Hippocampe
Saint-Quay-Portrieux, Côtes d'Armor

ÉDITO

Pour la majorité de la flottille, l'année 2015, a plutôt bien débuté. Et ce, pour plusieurs raisons. Contrairement à l'hiver 2014, les conditions météorologiques ont été beaucoup plus propices à une bonne activité de pêche, tous métiers confondus. Mais une météo clémente ne peut expliquer à elle seule ce bilan positif car pour bien pêcher, il faut du poisson ! Puisque la pêche a été abondante, nous pouvons raisonnablement supposer un bon état général de la ressource ce qui est réjouissant même si cela implique, pour certains stocks, notamment la sole et l'églefin, la nécessité d'une gestion serrée et d'une optimisation des quotas.

Autre différence notable avec l'année 2014 : la bonne tenue des marchés. Malgré des volumes importants, le marché reste dynamique. Rappelons simplement que l'année dernière, à la même époque, nous avons dû stopper la pêche de merlu pour cause de marchés capricieux.

Pour les pélagiques, ce début d'année a été marqué par l'interdiction temporaire de la pêche au bar en Manche. L'essentiel de la flotte a reporté ses efforts de pêche sur le merlu, qui était présent. A contrario, le maquereau n'a pas été au rendez-vous. La plupart des bateaux ont été contraints de se mettre en arrêt temporaire faute de quota suffisant et de possibilités de report.

Nous avons désormais tous un objectif commun : réussir notre saison estivale....

A ce sujet, nous voyons la saison de langoustine commencer dans de bonnes conditions.

Patrice Donnart

Président de Les Pêcheurs de Bretagne

Zoom sur...

Une bonne année 2014 grâce à la baisse du prix du gasoil

Malgré un début d'année 2014 plutôt tempétueux, au propre comme au figuré, le résultat des armements est conforté par la stabilité (voire la hausse) des chiffres d'affaires et par la baisse du prix du carburant.

À l'heure où la plupart des armements à la pêche clôturent leur bilan comptable, de grandes tendances se dessinent assez clairement. Les tempêtes de l'hiver dernier ne sont plus que de mauvais souvenirs et, finalement, les marins ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Largement aidés, il faut le reconnaître par un environnement économique plus favorable et notamment par la baisse sensible du prix du gasoil.

« Les chalutiers côtiers ont globalement fait une bonne année, du moins dans le Morbihan, analyse Alain Desgré, directeur l'AGCLA (Association de Gestion Comptable du Littoral Atlantique). Il n'y a qu'un petit bémol à apporter quand on parle des pélagiques mais dans l'ensemble les professionnels ont bien pêché. »

Conséquence des tempêtes de début d'année ou simple cycle naturel, la langoustine a été présente sur les étals tout au long de l'année à bon prix.

“ Dans la pêche, le prix du gasoil, c'est le nerf de la guerre ! ”

« La baisse du prix du gasoil a vraiment été impressionnante et même un peu surprenante, se souvient Guillaume Loth, technologiste des pêches aux docks de Keroman à Lorient. En plus, c'est arrivé au bon moment, après des tempêtes hivernales assez dures et nombreuses. Et puis, il n'y a pas de mystère : dans la pêche, le prix du gasoil, c'est le nerf de la guerre ! »

Rappelons que le gasoil représente entre 20% et 30% des charges d'un chalutier et qu'elles peuvent difficilement être réduites, 80% du gasoil brûlé l'étant pour l'effort de pêche.

“ Une baisse d'environ 30% du prix du gasoil : le prix du litre de carburant est passé de 70 centimes d'euro à 52 ! ”



Un autre élément conjoncturel majeur vient expliquer ces bons bilans : la baisse d'environ 30% du prix du gasoil. A partir du mois de septembre, le prix du litre de carburant est passé de 70 centimes d'euro à 52 !

« Si le dollar n'avait pas baissé sur cette même période, souligne Alain Desgré, le prix du litre aurait même approché les 40 centimes ». Mécaniquement les résultats d'exploitation sont meilleurs mais la situation reste tout de même fragile.

« Un chalutier c'est comme un tracteur, il a besoin de puissance pour traîner ses chaluts, rappelle Guillaume Loth, nous travaillons sans cesse la réduction de cet effet de traînée, mais il y a une limite sous laquelle nous ne pourrions descendre. Il faut quand même insister sur le fait qu'en dix ou quinze ans on a déjà gagné environ une journée de gasoil sur une marée de six jours ! Les autres métiers sont moins dépendants de ce phénomène de traîne. »

Quoi qu'il en soit, la hausse immédiate de la rentabilité des bateaux se voit tout de suite sur les fiches de paies. Certains se permettent même d'investir à nouveau dans du matériel... ■

ALAIN CADEC

Député européen et Président de la commission de la pêche

La nouvelle PCP vous semble-t-elle équilibrée ?

J'ai voté contre la nouvelle PCP car elle contient une mesure particulièrement déséquilibrée : l'obligation de débarquement de toutes les captures. Cette mesure met gravement en danger l'activité de pêche, sans pour autant améliorer la protection environnementale des stocks. En l'état cette mesure est inapplicable.

Au-delà de l'obligation de débarquement, la nouvelle PCP comprend cependant des avancées qui vont dans le sens d'une plus grande flexibilité. Je pense en particulier au processus de régionalisation, qui permettra d'adapter les mesures techniques aux spécificités des différentes pêcheries. Les années 2015 et 2016 seront ainsi consacrées à l'élaboration de nouveaux plans de gestions pluriannuels et à une remise à plat des mesures techniques.

Il est nécessaire d'associer étroitement les pêcheurs à ce processus. D'autre part, la nouvelle PCP s'appuiera largement sur les organisations de producteurs pour tout ce qui concerne la commercialisation. C'est une bonne avancée et je salue le travail des OP.

Enfin, les professionnels pourront bénéficier d'aides européennes à travers le FEAMP pour moderniser leurs navires et investir dans des engins plus sélectifs. J'ai été rapporteur pour le Parlement européen sur ce dossier et j'ai obtenu que le FEAMP soit un véritable outil d'investissement public en faveur de la compétitivité du secteur de la pêche.



Que pensez-vous du retard de l'attribution du FEAMP ? Quelles sont les conséquences ?

Le règlement européen créant le Fonds européen des Affaires maritimes et de la Pêche (FEAMP) est entré en vigueur en mai 2014 mais sa mise en œuvre en France se fait toujours attendre. Pour rappel, l'enveloppe française pour 2014-2020 est de 588 millions d'euros. Il revient à l'État d'élaborer un programme opérationnel en collaboration avec les Conseils régionaux, et ce programme vient seulement d'être transmis à la Commission européenne pour approbation. Des dizaines de projets d'investissement se retrouvent ainsi bloqués, ce qui met en danger plusieurs entreprises de pêche.

Lors des négociations entre les institutions européennes, j'avais obtenu que le FEAMP soit rétroactivement applicable à compter du 1er janvier 2014. Cela signifie que, depuis cette date, les autorités de gestion nationales peuvent approuver des projets éligibles au FEAMP. La Commission européenne remboursera ensuite la part de cofinancement européen une fois le programme opérationnel validé. J'ai officiellement demandé aux autorités françaises d'utiliser cette flexibilité pour mettre pleinement en œuvre le FEAMP dès maintenant mais le ministre n'a pas daigné s'engager sur ce point.



ALAIN CADEC

Député européen et Président de la commission de la pêche

■ La récente interdiction de la pêche au bar est-elle, selon vous, une bonne manière de gérer la ressource ?

Cette interdiction temporaire est une mesure d'urgence prise par la Commission européenne et n'a pas vocation à durer. Il aurait été préférable qu'elle soit précédée d'une concertation avec les pêcheurs concernés, en l'occurrence les pélagiques, qui ont été mis devant le fait accompli. Il est dès maintenant nécessaire de réunir tous les acteurs de la pêche au bar, professionnels, quels que soient les métiers concernés, et plaisanciers, pour travailler ensemble sur des mesures de gestion à long terme. Les avis scientifiques démontrent que le bar est en danger, il faut donc réagir. À mon initiative, le Parlement européen a ainsi adopté le 12 mars dernier une résolution demandant la mise en place d'un plan de gestion pluriannuel européen pour le bar.

Ce plan, qui tiendra compte des avis scientifiques, se fera en concertation avec tous les acteurs concernés. Il devra s'appuyer sur des mesures concrètes de gestion à long terme pour la pêche professionnelle et la pêche récréative. La gestion du bar est l'affaire de tous. C'est ensemble que nous trouverons des solutions pour protéger cette belle espèce tout en préservant l'activité de ceux qui en vivent.

“ Sans politique commune de la pêche, il n'y aurait tout simplement plus de pêche en Europe ! ”

**■ L'obligation de débarquement n'est-elle pas encore un frein à l'activité ?**

L'obligation de débarquement est une mesure désastreuse qui semble quasiment inapplicable. C'est ce que l'Europe a fait de pire en matière de pêche depuis des années. Aller vers une élimination des rejets relève bien évidemment du bon sens, et les pêcheurs sont les premiers à le dire, mais imposer ainsi une interdiction des rejets c'est méconnaître la réalité de la pêche. La seule solution viable est une amélioration de la sélectivité. En effet, il vaut mieux trier sur le fond que sur le pont. Je sais que les pêcheurs y travaillent et je salue leurs efforts.

Malgré tout, l'obligation de débarquement est maintenant en vigueur et il faut s'y adapter. Beaucoup de questions restent encore sans réponse.

Concrètement, qu'advient-il des captures débarquées non commercialisables, notamment des juvéniles? Qui sera responsable de leur gestion à quai? À travers les mesures d'application, sur lesquelles j'ai été rapporteur pour le Parlement européen, j'ai introduit davantage de flexibilité pour les pêcheurs. J'ai ainsi simplifié les modalités de tri à bord, retardé de deux ans les sanctions en cas de violation de l'obligation de débarquement et repoussé la surveillance vidéo obligatoire. À ma demande, la Commission européenne et les États membres devront également préparer chaque année un rapport d'évaluation de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Nous devons en tirer les leçons pour, le cas échéant, améliorer la législation.

■ La nomination d'un nouveau commissaire européen à la pêche peut-elle permettre aux professionnels de voir l'avenir avec un peu plus d'optimisme ?

J'ai plutôt un a priori favorable pour le nouveau Commissaire, Karmenu Vella. À travers nos échanges réguliers, je vois un homme doté d'une vraie culture maritime qui aime vraiment la

pêche. Je suis convaincu qu'il est à l'écoute des préoccupations des pêcheurs et veut se garder de toute approche idéologique. Il peut compter sur mon soutien mais je resterai très vigilant.



ALAIN CADEC

Député européen et Président de la commission de la pêche

■ Êtes-vous de ceux qui considèrent que les pêcheurs français doivent encore faire des efforts de sélectivité ?

La sélectivité est un enjeu essentiel pour l'avenir de la pêche européenne. Des efforts ont déjà été faits par les pêcheurs et il est nécessaire de les poursuivre. La préservation des stocks et la compétitivité de la pêche ne

vont pas l'un sans l'autre. Comme je le dis souvent : pas de poissons, pas de pêcheurs ! Très clairement, la sélectivité est aujourd'hui un investissement incontournable pour une activité vraiment durable.

■ Dans le même temps, l'Europe doit-elle favoriser le renouvellement de la flotte ?

Il y a un lien logique avec la question précédente : puisque la sélectivité est un objectif essentiel, l'Europe doit selon moi favoriser le renouvellement de la flotte. C'est d'ailleurs ce que j'avais proposé pour le FEAMP mais malheureusement une majorité de députés s'y est opposée. Il ne s'agit pas de pêcher plus mais de pêcher mieux, sans augmenter la capacité, avec des équipements plus efficaces.

Aujourd'hui la flotte européenne a environ trente ans de moyenne d'âge, ce qui cause de sérieux problèmes, notamment en matière de sécurité. Il faut y répondre. Même si le FEAMP ne permet pas stricto sensu de renouveler la flotte, j'ai obtenu qu'il puisse largement la moderniser. Cette modernisation porte ainsi sur le remplacement des moteurs, l'investissement dans des engins plus sélectifs, ou encore l'amélioration de la sécurité à bord.

■ En conclusion, l'Europe est souvent montrée du doigt par la filière. Que diriez-vous pour sa défense ?

Sans politique commune de la pêche, il n'y aurait tout simplement plus de pêche en Europe ! Nous avons besoin de règles européennes pour gérer les pêcheries. C'est nécessaire pour assurer une gestion des stocks qui permette aux pêcheurs de vivre de leur métier sur le long terme. Imaginons un instant que l'Union européenne disparaisse et qu'il faille négocier au prix fort l'accès de nos navires aux eaux des pays voisins. Ce serait dramatique !

Certaines règles européennes sont pourtant mauvaises mais elles ne le sont pas parce qu'elles sont issues de l'Europe. Elles le sont parce qu'elles sont le fruit d'une influence anti-pêche, qui existe aussi au niveau français. Je combats cette influence au quotidien. Les pêcheurs ont aussi un rôle à jouer, notamment au sein de Conseils consultatifs, pour faire entendre leur voix et travailler avec les décideurs européens sur des règles stables, simples et pertinentes. La remise à plat des mesures techniques en 2015 et 2016 sera à ce titre une occasion à ne pas rater ■



“ Il ne s'agit pas de pêcher plus mais de pêcher mieux, sans augmenter la capacité, avec des équipements plus efficaces. ”

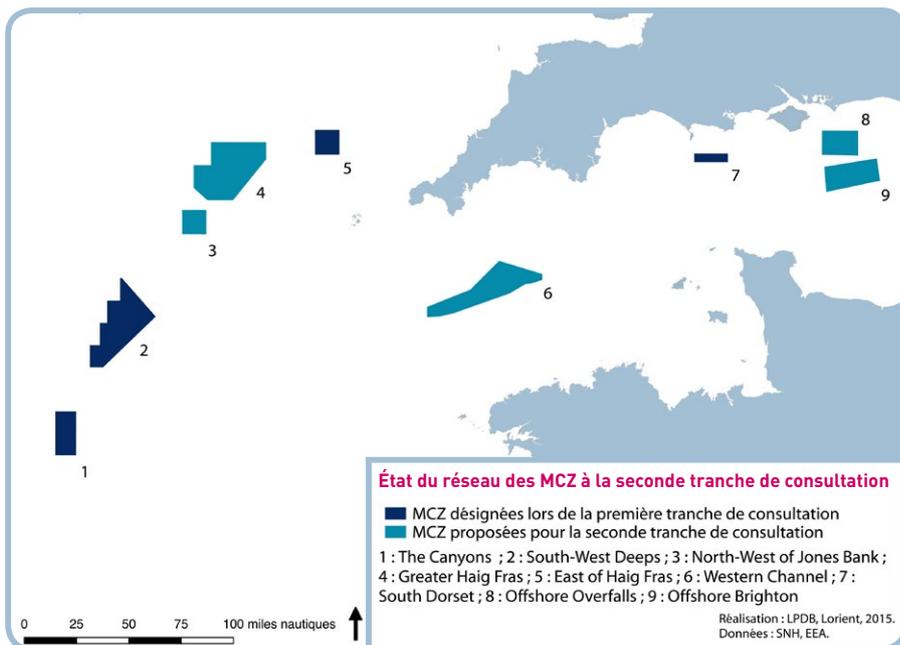
LES AIRES MARINES PROTÉGÉES EN ÉCOSSE : DES DISCUSSIONS CONSTRUCTIVES

Les 17 et 18 mars derniers à Edimbourg (Ecosse), LPdB participait à un atelier de discussions sur les mesures de gestion des aires marines protégées désignées dans les eaux écossaises.

Sur un thème aussi sensible, la méthodologie employée par les Ecossais depuis plus de deux ans est vraiment constructive et révèle une réelle volonté de trouver des compromis entre les besoins de protection des différents habitats et ceux du secteur économique.

Pendant cet atelier, notre organisation de producteurs a étudié deux zones qui impactaient particulièrement les travaux des bateaux français. Suite à ces discussions, un compromis potentiellement satisfaisant est à l'étude. C'est un vrai exemple de travail collaboratif positif. Nous souhaitons voir ça en France !

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES MCZ ANGLAISES : 2^{ÈME} TRANCHE



Pour mémoire, la première consultation publique sur les Maritimes Conservation Zones (MCZ) ou Zones de conservation marines a eu lieu en novembre 2013. Elle avait alors abouti à la désignation de quatre zones offshores. A ce jour, trois nouvelles zones sont soumises à la consultation : Western Channel, North West of Jones Bank et Greater Haig Fras. Elles se situent dans les secteurs de travail des bateaux français.

La filière française prépare donc une réponse commune pour le 24 avril.

Espérons que les besoins des pêcheurs seront écoutés car le réseau des MCZ est très étendu et le gouvernement anglais prévoit déjà une troisième tranche !

À BORD DU MEN-AR-GROAS

Le temps d'une marée, l'équipage du Men-Ar-Groas nous présente son métier. De manière très pédagogique, Stéphane Cadiou, le patron du chalutier du Guilvinec nous explique étape par étape en quoi consiste le chalutage. L'équipage nous montre également comment il prépare le poisson pour la vente en criée. Des tranches de vie quotidienne à voir absolument ! Retrouvez cette vidéo sur notre site également dans la rubrique "portraits".



PORTRAIT

Pierrick Le Roux, Hippocampe - Saint-Quay-Portrieux (Côtes d'Armor)

UN RETRAITÉ PAS SI PÉPÈRE

A 57 ans, Pierrick Le Roux devrait passer le plus clair de son temps à travailler dans son jardin. Mais quand on a toujours été marin, difficile de décrocher. Surtout quand le montant de la retraite n'est pas folichon. Le patron de l'Hippocampe nous livre quelques vérités.

Energique à souhait, Pierrick ne tient pas en place. Même si le pêcheur de Saint-Quay-Portrieux n'a pas sa langue dans la poche, il n'oublie jamais de rire. C'est un bon, un très bon client pour un intervieweur. Il témoigne sans fard, pose pour la photo, donne quelques avis tranchés... Bref, il se prête à l'exercice du portrait sans aucune réticence. Son temps est pourtant compté aujourd'hui : l'inspecteur radio des Affaires maritimes fait le tour des coquilliers amarrés dans le port. Cela ne l'empêche pas de faire plusieurs choses à la fois. Il ne peut vraiment pas se poser. C'est un peu l'histoire de sa vie.

J'ai embarqué comme mousse dès 15 ans sur l'armement Nicot

« Après l'école d'apprentissage maritime de Concarneau, j'ai embarqué comme mousse dès 15 ans sur l'armement Nicot. On partait en nord Ecosse mais ce n'était pas marrant de rentrer seulement trois jours par mois à la maison, se souvient-il. J'ai donc décidé d'embarquer sur La Catherine, le coquillier de mon père. Mais pas facile de travailler en famille... ». On n'en saura pas plus.

Pierrick décide donc de prendre l'air et de partir à la découverte du monde en embarquant durant un an sur les pétroliers de la BP. « Les tankers c'était pas mon truc même si, pendant quatre mois, on a participé au tournage du film *Dr Justice* avec Nathalie Delon... dit-il avec une pointe de fierté. Je suis donc revenu en France pour faire mon service militaire à Lorient chez les Fusco et je me suis réconcilié avec mon père. »

Il remonte un temps sur La Catherine puis achète son premier bateau, un ancien remorqueur, La Marie-Claude.

Puis il décide de passer à la vitesse supérieure avec son frère. Ensemble, ils détruisent leurs bateaux respectifs et font construire un chalutier de vingt mètres. « Ça a bien marché pendant huit ans mais ça me plaisait pas du tout, avoue-t-il. Il fallait toujours bosser ! Penser pognon, rentabilité toute la journée, ça me plaît pas trop. Et puis, c'est sûr, je préfère la coquille au poisson. »

C'est ainsi qu'il achète l'Hippocampe, un beau coquillier en bois aujourd'hui âgé de 42 ans. « Il est encore tout neuf, plaisante le patron. En tout cas, il est solide. A priori, le bois c'est solide et, en plus, ça ne pollue pas. » Mi-moqueur, le pêcheur fait tout de même passer le message qu'il respecte l'environnement et que d'autres devraient s'en inspirer.

Une fois la parole libérée, Pierrick n'arrête pas là ses réflexions sur le monde de la pêche... Quitte à en faire bondir certains.

On est dans la rentabilité immédiate et les jeunes doivent rembourser leurs crédits

« Les coquilles, c'est un monde un peu particulier et ça paye bien. Le poisson, par contre, c'est vraiment différent, précise-t-il. Les gars pêchent ce qu'ils peuvent mais le mieux ce serait quand même de laisser les poissons se reproduire tranquillement. Je comprends que ça ne plaise pas à tout le monde parce qu'on est dans la rentabilité immédiate et que les jeunes doivent rembourser leurs crédits... Mais ce n'est pas en les obligeant à travailler qu'on va sauver la ressource ! » Même s'il convient qu'il est impossible de trancher, il tient à terminer sur une touche positive : « Il faut travailler intelligemment car c'est un beau métier. »

Il repart préparer la pêche du lendemain d'un pas assuré. Plutôt actif, le retraité. On comprend pourquoi il a décidé de raccrocher le plus tard possible. Et, finalement, ce n'est peut-être pas qu'une question d'argent ? ■



La lettre d'information des Pêcheurs de Bretagne . Avril 2015 . N° 8

Directeur de Publication : Jacques Pichon. Comité de rédaction : Marion Fiche, Nolwenn Gace-Rimaud, Yves Foëzon.
Conception, rédaction et mise en page : Djamel Bentaleb, Décrocher la Une et Mathilde Desgré, Karbone Studio. Contact Presse : djamel@karbonestudio.fr
Cette lettre est téléchargeable sur le site internet www.pecheursdebretagne.eu

CONTACTS
QUIMPER
Tel.+33(0) 2 98 10 11 11 • Fax.+33(0) 2 98 10 36 10
7, rue Félix Le Dantec • Créach Gwen
BP 61225 • 29102 Quimper

LORIENT
Tel.+33(0) 2 97 37 31 11 • Fax.+33(0) 2 97 37 78 42
6, rue Alphonse Rio • 56100 Lorient

LE GUILVINEC
Tel.+33(0) 2 98 58 02 11 • Fax.+33(0) 2 98 58 90 11
Terre plein du port • 29730 Le Guilvinec